

Pierre Mendès France

Discours d'investiture de Pierre Mendès France (17 juin 1954)

Pierre Mendès France, nouveau président du Conseil, monte à la tribune pour solliciter l'investiture de l'Assemblée Nationale. Dans la géographie parlementaire de l'époque, « extrême gauche » désignait le groupe communiste, « gauche », les groupes socialistes et radicaux, « centre », le groupe M.R.P., « droite », les groupes républicains indépendants et « extrême droite », le groupe gaulliste. »

« Mesdames, messieurs, je me présente devant vous, investi par M. le Président de la République. (...) Si le conflit d'Indochine n'est pas réglé — et réglé très vite — c'est le risque de la guerre, de la guerre internationale et peut-être atomique, qu'il faut envisager. (...) La France restera présente en Extrême-Orient.

Une négociation est engagée à Genève, en liaison avec nos alliés. Le gouvernement que je constituerai, si vous en décidez ainsi, la poursuivra, animé par une volonté constante de paix, mais également décidé, pour sauvegarder nos intérêts et parvenir à une conclusion honorable, à faire sentir le poids des atouts que la France possède toujours : l'implantation de nos forces matérielles et morales dans des territoires étendus ; l'intérêt de nos alliés et leur appui ; et enfin la valeur et l'héroïsme de nos soldats qui sont l'élément essentiel sur lequel la France compte avant tout ; je le dis bien haut en leur rendant un hommage solennel par l'évocation de la gloire douloureuse de Dien Biên Phu et de tant de sacrifices consentis dans d'obscurs comme dans d'illustres combats. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

C'est pourquoi la sécurité du corps expéditionnaire ainsi que le maintien de sa force est un devoir impérieux auquel ni le gouvernement ni le Parlement ne failliront. (...) Il faut donc que le « cessez-le-feu » intervienne rapidement. (...) Mon objectif est donc la paix. (...)

La paix en Indochine étant rétablie et les décisions essentielles pour le redressement de notre économie étant prises, la France devra se prononcer avec clarté sur la politique qu'elle entend suivre à l'égard d'un problème capital et longtemps différé : celui de l'Europe. Vis-à-vis de ses amis comme vis-à-vis d'elle-même, la France ne peut plus prolonger une équivoque qui porte atteinte à l'alliance occidentale.

(Applaudissements sur certains bancs à gauche et sur quelques bancs au centre.)

Or, cette alliance à laquelle la France appartient en vertu d'une vocation découlant de la géographie et de l'histoire, il suffit qu'elle semble compromise pour que les pires dangers se profilent à l'horizon. (...)

La Communauté européenne de défense nous met en présence d'un des plus graves cas de conscience qui n'ait jamais troublé le pays. C'est un spectacle affligeant — et auquel nous ne pouvons pas nous résigner — de voir les Français profondément divisés sur une question aussi intimement liée à la sensibilité nationale. Mais n'est-il pas possible de poser avec objectivité un problème dont des facteurs affectifs obscurcissent trop souvent les données réelles ?

L'une de ces données est la nécessité d'un réarmement occidental imposé par la situation internationale et qui a conduit à envisager — perspective cruelle pour tous les Français — les conditions de la participation de l'Allemagne à une organisation commune de défense.

(...) Il s'agit, je l'ai dit, de définir les conditions qui, tenant compte des aspirations et des scrupules du pays, nous permettent de créer le large assentiment national qui est indispensable à tout projet de défense européenne.

(...)

L'accomplissement des tâches qui viennent d'être énumérées doit aller de pair avec le rétablissement de la concorde et de la sécurité en Afrique du Nord qu'endeuilent, en ce moment même, le fanatisme et le terrorisme. Le Maroc et la Tunisie auxquels la France a ouvert les voies du progrès économique, social et politique, ne doivent pas devenir, sur les flancs de nos départements algériens, des foyers d'insécurité et d'agitation ; cela, je ne l'admettrai jamais.

Mais j'ajoute avec la même netteté que je ne tolérerai pas non plus d'hésitations ou de réticences dans la réalisation des promesses que nous avons faites à des populations qui ont eu foi en nous.

Nous leur avons promis de les mettre en état de gérer elles-mêmes leurs propres affaires. Nous tiendrons cette promesse et nous sommes prêts dans cette perspective à reprendre des dialogues, malheureusement interrompus.

Je suis sûr, en effet, qu'il est possible de concilier l'existence de structures communes au sein de l'Union française avec l'exercice constamment perfectionné des institutions propres à chacun de ces deux pays.

Mesdames, messieurs, je me résume.

Le plan d'action de mon gouvernement comportera trois étapes :

1° Avant le 20 juillet, il s'efforcera d'obtenir un règlement du conflit d'Indochine.

2° A ce moment au plus tard, il vous soumettra un programme cohérent et détaillé de redressement économique et demandera des pouvoirs nécessaires pour le réaliser.

3° Enfin, et toujours avant les vacances parlementaires, il vous soumettra des propositions qui vous mettront en état de prendre vos décisions, sans nouveaux délais, sur notre politique européenne.

Il est entendu — encore une fois — que si, à l'une de ces étapes successives, je n'ai pas réussi à atteindre l'objectif fixé, mon gouvernement remettra sa démission à M. le Président de la République. (...)

Les difficultés et les périls ont rendu aujourd'hui chacun plus conscient des efforts à fournir ; c'est pourquoi, plus encore qu'hier, je crois à la renaissance nationale, vigoureuse et rapide.

(Applaudissements à gauche, sur de nombreux bancs à l'extrême droite et sur divers bancs à droite.) »

De Gaulle

De Gaulle et l'Algérie 1960

Allocation télévisée du président de la République Charles De Gaulle, 4 novembre 1960

« Ayant repris la tête de la France, j'ai [...] décidé en son nom de suivre un chemin nouveau. Ce chemin conduit non plus au gouvernement de l'Algérie par la métropole française mais à l'Algérie algérienne. Cela veut dire une Algérie émancipée où c'est aux Algériens qu'il appartient de décider de leur destin, où les responsabilités algériennes seront aux mains des Algériens et où [...] l'Algérie, si elle le veut, pourra avoir son gouvernement, ses institutions et ses lois. L'Algérie de demain, telle qu'elle sera décidée par l'autodétermination peut être faite ou bien avec la France ou bien contre la France, et celle-ci [...] ne fera aucune opposition à la solution, quelle qu'elle soit, qui sortira des urnes. Si cela devait être la rupture hostile, eh bien, nous ne nous acharnerions certainement pas à vouloir rester auprès de gens qui ne nous rejetteraient ni à engouffrer dans une entreprise sans issue et sans espoir nos efforts et nos milliards dont l'emploi est tout trouvé ailleurs. Nous laisserions à elle-même l'Algérie, tout en prenant, bien entendu, les mesures voulues pour sauvegarder ceux des Algériens qui voudraient rester Français et, d'autre part, nos intérêts. »

De Gaulle et la Guerre froide, 1966

Quelle chose vient de se transformer quant au rôle international de la France. Car ce rôle, tel que je le conçois, exclut la docilité atlantique que la République d'hier pratiquait pendant mon absence. Notre pays est, suivant moi, en mesure d'agir par lui-même en Europe et dans le monde, et il doit le faire parce que c'est là, moralement, un moteur indispensable à son effort. Cette indépendance implique, évidemment, qu'il possède pour sa sécurité, les moyens modernes de la dissuasion. Eh bien ! Il faut qu'il se les donne !

Mon dessein consiste donc à hégaler la France, non pas de l'Alliance atlantique que j'entends maintenir à titre d'ultime précaution, mais de l'intégration réalisée par l'OTAN sous commandement américain ; à houer avec chacun des États du bloc de l'Est et d'abord, avec la Russie des relations visant à la détente, puis à l'entente et à la coopération ; à en faire autant, le moment venu, avec la Chine ; enfin, à nous doter d'une puissance nucléaire telle que nul ne puisse nous attaquer sans risquer d'effroyables blessures.

Mais, ce chemin, je veux le suivre à pas comptés, en liant chaque étape à l'évolution générale et sans cesser de ménager les amitiés traditionnelles de la France.

Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, tome 1, le Renouveau, Paris, Plon, 1970

De Gaulle et l'Europe, 1970

"Ainsi commencée, la mise en œuvre du Marché commun va donner lieu à un vaste déploiement d'activités, non seulement techniques, mais aussi diplomatiques.

En effet, l'opération, indépendamment de sa très grande portée économique, se trouve enveloppée d'intentions politiques caractérisées et qui tendent à empêcher la France de disposer d'elle-même.

C'est pourquoi, tandis que la Communauté se bâtit dans les faits, je serai, à plusieurs reprises, amené à intervenir pour repousser les menaces qui pèsent sur notre cause.

La première tient à l'équivoque originelle de l'institution.

Celle-ci vise-t-elle — ce qui serait déjà beaucoup ! — à l'harmonisation des intérêts pratiques des six États, à leur solidarité économique vis-à-vis de l'extérieur et, si possible, à leur concertation dans l'action internationale ?

Ou bien est-elle destinée à réaliser la fusion totale de leurs économies et de leurs politiques respectives afin qu'ils disparaissent en une entité unique ayant son Gouvernement, son Parlement, ses lois, et qui régira à tous égards ses sujets d'origine française, allemande, italienne, hollandaise, belge ou luxembourgeoise, devenus des concitoyens au sein de la patrie artificielle qu'aura enfantée la cervelle des technocrates ?

Il va de soi que, faute de goût pour les chimères, je fais mienne la première conception.

Mais la seconde porte tous les espoirs et toutes les illusions de l'école supranationale.

Pour ces champions de l'intégration, l'« exécutif » européen existe déjà bel et bien : c'est la Commission de la Communauté économique, formée, il est vrai, de personnalités désignées par les six États, mais qui, cela fait, ne dépend d'eux à aucun égard.

A entendre le chœur de ceux qui veulent que l'Europe soit une fédération, quoique sans fédérateur, l'autorité, l'initiative, le contrôle, le budget, apanages d'un gouvernement, doivent désormais appartenir, dans l'ordre économique, à ce chœur d'experts, y compris — ce qui peut être indéfiniment extensif — au point de vue des rapports avec les pays étrangers.

Quant aux ministres « nationaux », dont on ne peut encore se passer pour l'application, il n'est que de les convoquer périodiquement à Bruxelles, où ils recevront dans le domaine de leur spécialité les instructions de la Commission. D'autre part, les mêmes créateurs de mythes veulent faire voir dans l'Assemblée, réunissant à Strasbourg des députés et des sénateurs délégués par les Chambres des pays membres, un « Parlement européen », lequel n'a, sans doute, aucun pouvoir effectif, mais qui donne à l'« exécutif » de Bruxelles une apparence de responsabilité démocratique.

A quelle profondeur d'illusion ou de parti pris faudrait-il plonger, en effet, pour croire que des nations européennes, forgées au long des siècles par des efforts et des douleurs sans nombre, ayant chacune sa géographie, son histoire, sa langue, ses traditions, ses institutions, pourraient cesser d'être elles-mêmes et n'en plus former qu'une seule ?

A quelles vues sommaires répond la comparaison, souvent brandie par des naïfs, entre ce que l'Europe devrait faire et ce qu'ont fait les États-Unis, alors que ceux-ci furent créés, eux, à partir de rien, sur une terre nouvelle, par des flots successifs de colons déracinés ?

Pour les Six, en particulier, comment imaginer que leurs buts extérieurs leur deviennent soudain commun, alors que leur origine, leur situation, leur ambition, sont très différentes ?

L'Europe intégrée, ça ne pouvait pas convenir à la France, ni aux Français... »
Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, tome 1, le Renouveau, Paris, Plon, 1970

Mitterrand, 1996

Le journal *La Croix* fait le bilan de la vision et de l'action internationales de l'ancien président au moment de son décès.

L'EUROPÉEN

Habité par la France, sa terre et son âme, François Mitterrand savait bien que le destin de son pays collait désormais à celui de cet ensemble plus vaste de la Communauté européenne. « La France est notre patrie, l'Europe notre avenir », écrivait-il en 1988. En cela, sa vision ne différait guère de celle de ses prédécesseurs pour qui cette communauté était avant tout un socle sur lequel reposait l'alliance franco-allemande, formidable outil de réintégration pour l'Allemagne, de puissance pour la France et gage de paix pour tous.

« Sans le président Mitterrand l'Europe n'aurait pas été la même », a commenté Javier Solana, nouveau secrétaire général de l'Otan. Déblocage de la crise budgétaire créée par Londres, envoi de Jacques Delors à Bruxelles, création du Marché unique européen, élargissement de la Communauté, traité de Maastricht, projet de monnaie unique... Cette fécondité doit beaucoup à sa complicité avec Helmut Kohl.

Pourtant, l'Europe fut singulièrement absente des débuts du premier septennat. Il préféra laisser cette question dans l'ombre sans doute pour laisser le temps faire son œuvre et les esprits leur chemin. Paradoxe pour ce président socialiste, il contribua à l'émergence d'une Europe économique et financière intégrée mais libérale. Sans doute, croyait-il à la théorie de l'« engrenage », selon laquelle l'intégration politique naît de l'intégration économique.

La chute du mur de Berlin bouleverse la donne. Après un temps de panique, le président français décide d'aller de l'avant. Le chancelier Kohl se prête volontiers à l'entreprise. Les initiatives franco-allemandes se multiplient.

MAASTRICHT 1992, un chantier inachevé

Unification allemande, unification européenne : quelques mois après la chute du mur de Berlin, Helmut Kohl et François Mitterrand convinrent que l'une ne devait pas aller sans l'autre. Aussi proposèrent-ils à leurs partenaires de la Communauté européenne de compléter le projet d'union monétaire - déjà en chantier - par un volet politique.

Le président Mitterrand voit dans le traité de Maastricht une victoire française : l'Allemagne a accepté de fondre le mark dans une monnaie européenne. Mais comment un homme trop lucide pour ignorer que rien de grand ne s'entreprend sans l'adhésion profonde des peuples a-t-il fait rédiger un texte juridique à peu près illisible, pour brusquement le soumettre à référendum ? Le « petit oui » pèse lourd aujourd'hui encore.

François Mitterrand lui-même n'assume pas jusqu'au bout les réalités nouvelles et ses propres choix. Il veut repousser à « dans des décennies » l'intégration des pays de l'ex-Europe de l'Est. Il cherche à contenir l'évolution de l'Otan sans définir clairement la place de la France dans un projet de défense européenne. En matière d'union politique, ce texte était finalement d'une ampleur modeste.

La catastrophe yougoslave, enfin, aura considérablement assombri la fin de son règne. Il refuse de faire arrêter un odieux massacre par les Européens eux-mêmes, il s'acharne à le faire traiter par l'ONU et à le présenter comme une exotique guerre tribale. Mitterrand a toujours œuvré pour que l'Union européenne n'éclate pas sur ce dossier : aussi, il fallait qu'elle reste à l'extérieur.

Il croit sincèrement protéger la fragile maison européenne sans comprendre qu'il contribue à ruiner dans les cœurs le crédit de cette Europe qu'il appelle de ses vœux.

L'ATLANTISTE ?**EUROMISSILES, l'équilibre des forces**

Le 20 janvier 1983, au Bundestag, devant les députés allemands, François Mitterrand apporte un soutien éclatant à Helmut Kohl, confronté à un fort mouvement pacifiste hostile à l'installation de missiles nucléaires américains, les Pershing 2, pour compenser la menace née du déploiement de nouveaux engins soviétiques. L'équilibre des forces en Europe est la seule « base saine de la détente », assure le président français qui accuse directement les Russes d'être à l'origine de la crise. Ce discours sera perçu comme le gage de sa solidarité atlantique, avec ses partenaires européens et les Américains, face à l'URSS. Ce sera la preuve de son attachement à la dissuasion nucléaire.

BERLIN, la fin de Yalta.

La chute du mur, le 9 novembre 1989 fut le symbole de la fin du communisme - avant d'être celui de la réunification allemande. Cette fin du monde partagé de Yalta réjouit François Mitterrand, qui célébra la fin du totalitarisme. Mais le président français - qui ne l'avait pas vu venir - jugea qu'elle ouvrait une période historique difficile, dont il craignait les conséquences et les tensions. Une période où il eut quelque difficulté à trouver le ton juste. Les pays centre-européens aspiraient à rejoindre rapidement l'Europe, ils furent déçus d'entendre le président français leur promettre des décennies d'attente.

GUERRE DU GOLFE, aux côtés des États-Unis en 1991

Contre l'avis de certains qui se réclamaient du gaullisme et de la « politique arabe » de la France, François Mitterrand a engagé la France aux côtés des États-Unis dans la guerre du Golfe. C'était une nouvelle démonstration de solidarité occidentale. C'était aussi sa façon d'affirmer la présence française et de coller aux États-Unis, la superpuissance restante, qu'il percevait comme le futur gendarme du « nouvel ordre mondial ». En échange, l'ancien président espérait être associé à un règlement général au Moyen-Orient.

Mitterrand, 1996**LE NÉOCOLONIALISTE ?****ALGÉRIE, l'homme de la répression**

Onze fois membre du gouvernement sous la IV^e République, François Mitterrand est notamment ministre de la France d'outre-mer en 1950 et 1951 puis de 1954 à 1957, pendant les trois premières années de la guerre d'Algérie, est tour à tour ministre de l'Intérieur et ministre de la Justice. C'est un des personnages clef de la IV^e République. À ce titre, il est impliqué dans la décolonisation de l'Empire français dont le cours est marqué par la répression, les combats et la violence.

AFRIQUE, l'heure de la démocratisation

À La Baule, le 20 juin 1990, François Mitterrand lance un pavé dans le marigot africain : il lie, dans un discours qui fera date, l'aide économique à la démocratisation du continent. L'Afrique est alors en pleine ébullition démocratique. Les présidents font de la résistance mais les peuples africains ne rêvent plus du multipartisme. Un discours ambigu qui laissera libres de manipulation les présidents du Togo, du Zaïre, du Gabon ou encore de Côte-d'Ivoire. Mais la carte de l'Afrique, cinq ans après, n'est quand même plus la même.

Peu d'attrance pour l'ASIE

François Mitterrand se sera rendu plus d'une dizaine de fois en Asie durant ses deux septennats. Pourtant, il semble n'avoir jamais développé de vision politique d'ensemble pour ce continent. Ainsi, les relations avec l'incorruptible Chine (qu'il avait visitée à titre privé dès 1961) auront oscillé entre le sensible et l'exécration, au gré des ventes d'armes au frère ennemi de Taiwan.

Le président n'est attiré que par les anciennes colonies de la France. Son attention se portera sur le Cambodge, récompensé par la signature d'un accord de paix en 1991 à Paris, suivi de l'envoi d'un contingent de Casques bleus français. De même, il fut le premier chef d'État occidental à se rendre au Vietnam.

Peu attiré par l'Asie, totalement étranger à l'Océanie, François Mitterrand semble en fait n'avoir jamais pris conscience de l'essor du Pacifique.

Dossier réalisé par François d'ALANÇON, Jean-François BOUTHORS, Paula BOYER, Mathieu CASTAGNET, Julia FICATIER, Guillaume GOUBERT et Florence LA BRUYERE. https://www.la-croix.com/Archives/1996-01-11/Francois-Mitterrand-_NP_-1996-01-11-403521